



Monseigneur JUSTIN FÈVRE

24 Août 1829. — 30 Août 1907.

Rédacteur en Chef de la *Revue du Monde Catholique*.



MGR JUSTIN FÈVRE

Mgr Justin Fèvre, le très distingué Rédacteur en chef de la *Revue du Monde catholique*, est pieusement décédé à Saint-Dizier, le vendredi 30 août 1907, à huit heures du soir, entré, depuis quelques jours à peine, dans sa 79^e année.

Notre vaillant collaborateur est trop bien connu de nos lecteurs pour que nous-même aujourd'hui, nous fassions de lui, à leur intention, une nouvelle étude biographique. Du reste, chacun peut, s'il le désire, consulter dans nos numéros de novembre et de décembre 1905, notre article : — Un caractère, — qui, à cet égard, donne un aperçu sommaire et suffisant pour le moment.

Mais qu'il nous soit permis d'y ajouter quelques mots seulement pour dire ce que fut la fin admirable de cet incomparable serviteur de Dieu et de l'Église.

Nous avons informé nos lecteurs, dès le mois écoulé, qu'au début de cette année, Mgr Justin Fèvre avait été atteint d'une congestion pulmonaire dont il ne put se remettre malgré les soins intelligents et incessants de madame Saint-Aubin, sa nièce toute dévouée. Il s'affaiblissait de jour en jour et d'autant plus qu'il ne consentait à prendre le moindre repos, alors même que le mal le clouait sur sa couche. Il s'installait de son mieux pour faire une correspondance toujours étendue, et des articles aussi ardents que par le passé, pour rédiger la *Vie de Mgr Laflèche*, une *Histoire du Canada*, surtout pour surveiller la correction de la « suite et fin » de la grande *Histoire universelle de l'Église*, de l'abbé Darraş, continuée par ses soins jusqu'au pontificat de Pie X. Cette suite et fin, le *Pontificat de Léon XIII*, comportait deux forts volumes de plus de 700 pages chacun. Il y travaillait depuis des années et l'impression n'en avait été retardée que par la liquidation de la maison Vivès.

Nous nous offrîmes pour achever cette édition. Comme Mgr

Fèvre voyait ses forces diminuer et comme il craignait déjà de ne pouvoir surveiller la publication jusqu'au bout, il nous conseilla de diviser le travail pour l'activer d'autant, et nous confiâmes le premier volume du *Pontificat de Léon XIII* aux bons soins de MM. Desclée et de Brouwer, et le second à M. Thévenot, neveu de l'auteur, imprimeur à Saint-Dizier. C'est dire qu'une véritable avalanche de copies et d'épreuves s'abat-tait chaque jour sur l'auteur et sur M. l'abbé Rondot, qu'il s'était adjoint pour ce travail méticuleux et urgent.

L'impression marchait donc à vive allure, pas assez néanmoins pour écarter toute crainte dans l'entourage du cher malade. Mais Mgr Fèvre était plus rassuré que ses amis : « Je sers une noble cause depuis trop longtemps et avec trop d'ardeur et de sincérité, disait-il, pour que la Providence ne me fasse pas la grâce de pouvoir terminer ». Et son médecin confiant à la famille ses propres soucis, disait : « C'est merveilleux ! L'énergie du malade peut seule expliquer ce prodige. Il veut terminer son labeur ; il le terminera. Sa volonté arrête son dernier soupir. Mais que son travail s'achève, mais qu'il dépose la plume, et sa sieste sera le repos éternel ».

Sur ces entrefaites, M. Thévenot nous écrivait : « Mon oncle baisse ; il va très mal ». Cependant, le même jour, nous recevions du malade lui-même une longue lettre qui nous disait en substance : « La tête n'a rien perdu de sa lucidité, le corps seul fléchit, à part cela, tout va bien ». Quelques heures plus tard, M. l'abbé Urbain, l'écrivain si connu et vieil ami de Mgr Fèvre, nous faisait dire : « Si vous voulez revoir votre ami en vie, hâtez-vous. » Mais le médecin, dérouté par le courage surhumain de son malade et par sa belle tenue devant le métier, disait : « C'est à en perdre la tête, et je ne m'étonnerais pas de le voir se rétablir assez pour se remettre debout. » Il le croyait si bien que, rassuré, il alla en villégiature.

Et Mgr Fèvre continuait son travail avec acharnement et nous écrivait encore : « Je vous attends dans la première moitié de septembre. » Nous avions projeté de le visiter alors. Nous croyions cependant aventuré d'attendre jusque-là. Rentrant à Paris en toute hâte, nous allions partir à Saint-Dizier le 31 août, quand M. Thévenot nous télégraphia :

« Mon oncle a succombé hier soir; service demain à Saint-Dizier; enterrement à Riaucourt lundi ».

Nous partîmes à l'instant même pour apprendre comment s'était éteint ce brave soldat de l'Eglise, ce martyr impassible de la vérité intransigeante.

Il n'entre pas dans nos intentions de rien exagérer: Mgr Fèvre nous a trop bien appris quel respect absolu méritait la vérité des faits et la sincérité des sentiments, pour que nous tentions d'aventurer un mot, de citer un geste qui ne soit la réalité même que pourra, au profit du cher défunt, recueillir l'impartiale histoire.

Et nous affirmons que littéralement, comme il avait toujours vécu, Mgr Fèvre est mort face à l'ennemi, la plume à la main. Par une étrange ironie des choses, quand il allait rendre le dernier soupir, un homme, ombre d'un autre homme que le moribond avait le plus justement et le plus ardemment combattu, venait l'absoudre; mais il balbutia péniblement comme si, dans sa conscience, il demandait lui-même pardon à l'âme vaillante qui s'en allait souriante vers le Juge suprême qu'il avait, lui, si loyalement servi à travers tant d'épreuves imméritées. Ce n'est pas encore, non plus, le moment d'inciter.

Nous nous informions, ou plutôt nous écoutions les témoins de la belle fin de ce serviteur de Dieu.

Mgr Fèvre, le 30 août, pria M. Thévenot d'achever le second tome du *Pontificat de Léon XIII* dont il avait entrepris l'impression, disant: « Arriveriez-vous avant Desclée? » « Je termine, répondit M. Thévenot, en lui remettant les épreuves des dernières pages manuscrites corrigées déjà par M. l'abbé Rondot. Mgr Fèvre passa quelques heures à les revoir et donna enfin le bon à tirer. Il dîna ensuite légèrement, comme d'habitude, dans sa salle à manger.

L'après-midi, il prit dans les épreuves de la *Revue du Monde catholique* les conclusions de son article: « Comment faut-il juger Léon XIII ». Il les annota, les corrigea et les remettant à son neveu: « C'est la fin même de Darras et du *Pontificat de Léon XIII*; je trouve que cela est bien et j'en suis très heureux ».

Il était alors près de 6 heures du soir. Il soupa et se fit pousser au coin du feu: le temps était maussade; il avait

froid. Bientôt il demanda à être mis au lit. Madame Saint-Aubin consulta le médecin appelé d'urgence, qui lui dit : « Si vous le couchez, c'est la fin immédiate. »

Et Madame Saint-Aubin dit au malade :

— Mon oncle, ce n'est pas encore votre heure; vous ne vous couchez ordinairement qu'à 8 heures et demie.

— C'est vrai.

En ce moment, un enfant de quatre ans, Pierre Thévenot, entre et courant à Monseigneur, lui crie :

— Comment va mon oncle?

— Pas fort bien, petit Pierre.

Et lui tapant la joue :

— Va-t-en, ajouta-t-il.

— Quelle heure est-il? demanda-t-il bientôt.

— Huit heures!

— Ah!... Eh bien, couchez-moi, je le veux.

La pauvre nièce, étouffant un sanglot, veut attendre encore, éloigner la crise suprême.

Le prêtre était là, le médecin aussi. Le malade insista de nouveau, demandant l'heure une dernière fois, et il ajouta avec instance :

— Je désire qu'on me mette au lit.

Il fallut obtempérer à ce désir pressant... Avec infiniment de précautions, en quelques instants néanmoins, on coucha le malade qui, renversant la tête, murmura : O mon Dieu!... O mon Dieu!... Il poussa un léger soupir, le dernier; son âme avait rejoint son Dieu.

Arthur SAVAËTE.



NOTA. — Nous préparons à l'intention des amis de Mgr Justin Fèvre, une vie complète de cet auteur si dévoué aux doctrines qui leur sont chères : on peut souscrire dès ce jour.

Mgr JUSTIN FÈVRE par lui-même.

À cette longue série d'auteurs contemporains, nous ajouterons, écrit Mgr Fèvre de lui-même, dans le tome 44^e de Darras, qui va paraître (p. 408 et suiv.), à l'exemple de Rohrbacher, une courte notice sur l'auteur de cette histoire. Il y a des raisons pour et contre; les raisons *pour* l'emportent; elles expliquent certaines choses qui appellent nécessairement une explication.

Louis-Pierre-Justin Fèvre, par la grâce de Dieu, prêtre de Jésus-Christ et par l'indulgence de Pie IX, Protonotaire Apostolique, naquit à Riaucourt, Haute-Marne, en 1829. Pierre-Nicolas, son père, était instituteur primaire; il voulut faire, de son fils, un prêtre, et, dans ce dessein, l'appliqua de bonne heure à l'étude. À cette époque, les maîtres d'école achetaient en gros, aux libraires, le matériel des écoles et le revendaient en détail aux enfants de la classe. Entre le libraire Dardenne de Chaumont et Pierre-Nicolas Fèvre de Riaucourt, il fut entendu que l'achat des provisions scolaires vaudrait, au fils de l'instituteur, un volume en cadeau; il fut stipulé de plus, que quand Justin Fèvre saurait par cœur le volume donné, Dardenne lui en donnerait un autre, qu'il renouvellerait indéfiniment dans les mêmes conditions, pourvu qu'elles soient exactement remplies. La promesse de Dardenne ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd. Le petit Justin, bien qu'il fût très impétueux d'humeur et très vif de caractère, se mit si courageusement à l'étude, qu'il apprit successivement par cœur les *Contes* du chanoine Schmidt, l'*Histoire des animaux* de Louis Ardent, la *Grande Géographie* de Crozat, l'*Histoire de France* de Félix Ansart et *Athalie* de Racine. Ces prouesses juvéniles développèrent si heureusement la mémoire du gamin, qu'il acquit dès lors la double aptitude de retenir, de mémoire, un ouvrage qu'il avait simplement lu et l'avantage de si peu l'oublier, que,

dix ans après, il pouvait le citer textuellement, sans ouvrir le volume. Avec le temps, par son développement graduel, cette mémoire des mots devint la mémoire des choses, avec une grande facilité à en pénétrer le sens et à en déterminer les conditions régulières. A telle enseigne qu'à soixante ans, possesseur d'une bibliothèque de 30.000 volumes, Justin Fèvre pouvait aller, la nuit, sans lumière, dans sa bibliothèque, et mettait la main sur le volume cherché. Un jour, des confrères, stupéfaits d'une si étonnante aptitude, consacrèrent six semaines à forger des difficultés de toutes sortes, et vinrent un beau matin, au presbytère de Louze, sous prétexte de déjeuner banal, poser toutes les questions de leur programme à l'amphitryon. L'interrogatoire eut lieu dans la bibliothèque de onze heures à midi. Sans hésiter une minute, le curé de Louze répondit à toutes les questions, indiqua sommairement la réponse et présenta tous les volumes où il était facile d'en puiser les éléments.

De bonne heure, Justin Fèvre fut appliqué au latin par le vieux curé de Riaucourt, Claude Bogey. L'abbé Bogey lui faisait réciter chaque jour ses leçons et corrigeait ses devoirs, mais pas plus d'un quart d'heure, se bornant à la correction matérielle des fautes, sans explication d'aucune sorte. Etourdi et ardent comme l'était le gamin, il consacrait le plus clair de son temps à dénicher les merles et à attraper des fritures. Un quart d'heure lui suffisait pour brocher thèmes et versions; il n'apprenait ses leçons qu'en allant de l'école au presbytère; souvent n'ayant pas eu le temps de les lire, il s'arrêtait au cimetière, le pied levé sur une tombe, mais sans souci des jugements de Dieu. Rarement les devoirs étaient réussis, plus rarement les leçons étaient sues. Bogey grondait avec une infatigable âpreté, sautait en l'air pour un barbarisme, et, chose étrange, au milieu de ce déluge de fautes, affirmait au père de l'enfant, qu'un jour Justin serait un homme distingué.

On le mit au séminaire de Langres en 1842. C'était le beau temps de Mgr Parisis; à la rentrée, il y avait, dans cet établissement, 350 élèves et huit classes de latin. Chaque professeur accompagnait la récitation des leçons et la correction des devoirs, d'explications topiques. A ce foyer de lumière, l'enfant, qu'un an de latin n'avait pas suffisam-

ment préparé, placé en sixième, pouvait faire de rapides progrès; il fit mieux, il se piqua de zèle au travail et, dans une nombreuse classe, se plaça vite au premier rang, qu'il ne devait plus quitter. Dès la cinquième, non content du devoir prescrit, il fit deux choses: d'immenses lectures et des essais d'analyses, plume à la main. Le cours d'histoire surtout lui fournissait thèmes à de chaudes rédactions: les jeunes gens essaient de mettre dans des phrases, la grandeur qu'ils n'ont pas encore dans les idées. En troisième, il commençait d'écrire une histoire de Richelieu. En seconde, les épopées; en rhétorique, les discours célèbres; en philosophie, l'étude des systèmes et la lecture des grands ouvrages absorbèrent et souvent épuisèrent ses forces. Au sortir des humanités, Justin Fèvre était déjà ce qu'on appelle un *bûcheur*. Ses condisciples qui l'avaient d'abord appelé le *scythe*, à cause de sa négligence, ne l'appelaient plus que le *philosophe*.

C'est au grand séminaire que se forme l'intelligence sacerdotale et que se prépare la promotion au sacerdoce. Au grand séminaire de Langres, sous ces professeurs d'élite qu'y avait appelés Mgr Paris, prévalait alors un grand souci d'orthodoxie. En dogme, en morale, en histoire, surtout, on menait, contre le rigorisme jansénien et la tentative du schisme gallican, une vigoureuse campagne. La grande préoccupation des maîtres était de pousser les élèves très haut, pour la pureté des doctrines et pour la décision des arguments. Un tel régime devait naturellement produire l'intransigeance et une opposition irréductible aux théories, dès lors en crédit, du libéralisme. Par nature d'âme et tendance d'esprit, Justin Fèvre prit, dès lors, toutes les impressions et toutes les résolutions qui devaient le soutenir imperturbable dans tous ses travaux. Ce n'était pas un élève simplement dit; c'était déjà une manière de tête. Les professeurs de dogme et de morale l'avaient en amitié; le professeur d'histoire, qui aimait l'école buissonnière, mettait à contribution son bon vouloir, puisque pour ses leçons, quatre ou cinq fois même, il lui fit faire la classe, de sa place, sans monter en chaire: 1° sur la théorie orthodoxe de la souveraineté; 2° sur les objections de la science contre le Pentateuque; 3° sur le protestantisme de Balmès; 4° sur l'Esprit des lois de Montes-

quieu; 5^e sur les Idées de Herder touchant l'histoire de l'humanité. A la fin, sur la plainte des élèves, le professeur mit le nom de Justin Fèvre, comme collaborateur effectif, sur le programme autographié qui devait servir, aux élèves, de Manuel d'histoire ecclésiastique.

Justin Fèvre, ordonné prêtre en 1853, avait eu des promesses d'être retenu au grand séminaire comme professeur d'histoire. Le supérieur, qui ne l'agréait pas à cause de ses exigences d'esprit et qui le présumait trop peu malléable pour une communauté, ne se souvint pas de ses promesses: il l'envoya comme vicaire à Wassy, la ville du soi-disant massacre, et en 1854, il le confinait au presbytère de Louzé, disant, c'est son mot, qu'on n'entendrait plus cette voix éclater et dominer le tumulte des récréations.

Ce pronostic, qui ne devait pas se réaliser complètement, était une allusion. Ce jeune homme, habituellement muet et recueilli, que dévorait une soif inextinguible de savoir, avait, sur la proposition d'un professeur, formé, avec Charles Dallet, Louis Rigollot, Justin Jacquinet, François Mongin et Jules Briffaut, une académie formée de six membres bénévoles. Les membres de cette académie ont tous marqué, depuis, dans les lettres chrétiennes: Charles Dallet était le chef enthousiaste, il n'étudiait pas, il ouvrait les horizons: il est mort aux missions, après avoir écrit l'histoire de la Corée et préparé les matériaux de l'histoire des missions étrangères; Louis Rigollot a attaché son nom à la reproduction des Bollandistes; Justin Jacquinet a vengé l'Eglise des inspirations fausses du rationalisme; Jules Briffaut a écrit quelques volumes d'érudition; Mongin, capucin sous le nom de P. Hilaire de Paris, a été le plus grand théologien de France au XIX^e siècle. Chacun des membres de cette académie avait sa spécialité et l'étudiait à part. En récréation, avaient lieu les conférences, sans apport de notes, ni de volumes, mais avec les seules ressources de l'esprit et de la parole. Or, il paraît qu'à ces conférences quotidiennes, Fèvre parlait beaucoup et un peu fort; le supérieur l'avait appelé plus d'une fois pour le gronder sèchement, sous ce prétexte qu'on n'entendait que lui au grand séminaire.

Pendant toute la durée des études théologiques, Justin Fèvre ne s'était pas seulement appliqué à étudier, mais à écrire.

A chaque ouvrage qu'il lisait, il accordait l'avantage d'une double lecture et d'un compte rendu plus ou moins critique; à chaque idée qui le frappait dans l'élaboration intellectuelle, vraiment considérable, du grand séminaire, il recueillait tous les propos, plus ou moins contradictoires, les collectionnait, les méditait, et en écrivait quelques pages. Par là il développait ce qu'on appelle la *verve*, c'est-à-dire l'aptitude à concevoir les choses, à les sentir et à les exprimer. A cette date, cette aptitude était très restreinte, très courte, mais devait graduellement grandir. Le fait qui la favorisait davantage, c'est qu'en lisant chaque volume, le jeune abbé en composait un autre dans son esprit et en dressait les jalons sur le papier, plutôt à la façon d'un programme, mais jamais sans en développer quelques parties, avec tout l'entrain de la fantaisie et toutes les latitudes de l'inédit. A la fin, il s'arrêtait à l'idée de composer, en l'appliquant à nos temps, surtout à la France, un ouvrage analogue à la *Cité de Dieu*.

Une fois curé, il installa, dans sa chambre, une grande table de chêne et s'attela immédiatement à deux travaux : à la traduction d'ouvrages allemands du Dr Hirscher et à la préparation d'un cours abrégé d'histoire en six volumes, un peu plus développé que le programme du grand séminaire. Mais les ouvrages rêvés au grand séminaire revenaient sans cesse assiéger l'âme du jeune curé. Descendu dans l'arène de la presse, dès 1849, contre la *démocratie* de Guizot, dont il trouvait la base trop étroite, et contre le traité de la *propriété* de Thiers, dont le rationalisme lui paraissait plus propre à l'ébranler qu'à l'affermir, il avait bien, dans la presse locale, de quoi dépenser son ardeur au champ de bataille. Mais, pour les esprits que dévore l'amour de la vérité, l'article, même quotidien, est plus propre à la vulgariser et à la répandre, qu'à l'exposer dans la majesté de son ensemble et les multiples exigences de son culte. C'est l'ambition des jeunes auteurs, non pas tant de faire le coup de feu dans les broussailles, que de prendre des canons, je veux dire d'écrire des livres, de composer une œuvre vaste dans ses proportions, complète dans son ensemble, bien divisée par parties, décisive par sa méthode, importante surtout par la pureté de la doctrine, la force des arguments et la sagesse de ses conclusions. Telle fut, en tout cas, l'ambi-

tion du jeune curé, et, puisqu'il était prêtre, il ambitionnait d'embrasser, dans ses cadres, l'ensemble de la religion catholique, dogme, morale, culte, discipline, hiérarchie; d'exposer la constitution de l'Eglise, la monarchie suprême, unique et infaillible du Pontife romain; d'étudier enfin une action sur le monde, pour l'organisation de la société, la constitution du pouvoir politique, la législation de l'ordre civil et l'harmonie des forces économiques. Un tel travail devait occuper toute une vie, même longue et exemplairement laborieuse. *Hoc opus, hic labor est.*

L'homme propose et Dieu dispose. Le futur auteur débutait, à la sollicitation de ses confrères, par un opuscule de 125 pages sur le *budget du presbytère* et la condition temporelle du clergé catholique, surtout du curé de campagne. Item, dit un proverbe, il faut d'abord vivre et ensuite seulement philosopher. L'ouvrage établit les comptes par recettes et dépenses, réclame des secours pour la charité curiale, appuie sur le rétablissement de la propriété ecclésiastique, et couronne son argumentation par l'énumération des maux qui ont amené la misère de l'Eglise et par l'indication des réformes qui doivent assurer, à l'Eglise, sa pleine liberté et puissance d'action. Sous l'Empire, cette publication fit augmenter de cent francs le traitement des curés de village. Depuis, il en a été fait, chez Vivès, sous la République, en forme de lettres à Gambetta, un livre complet sur la condition matérielle du prêtre, non pas dans le cadre étroit du Concordat, mais dans la parfaite expansion de droit divin de la sainte Eglise. L'ouvrage n'a pas vieilli; il est plus que jamais nécessaire d'en adopter l'orientation.

Le premier ouvrage de Justin Fèvre est intitulé : *Du gouvernement temporel de la Providence dans ses principes généraux et dans son application au temps présent*, 2 vol. in-12. Ce titre indique le sujet déjà tant de fois traité, spécialement dans la *Cité de Dieu* de saint Augustin, dans le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet et dans les *Soirées de Saint-Petersbourg*, par le comte de Maistre. L'auteur avait lu, relu, médité ces immortels ouvrages; il s'en était assimilé la substance, et pour en perpétuer les fruits, dans l'espoir d'en actualiser l'abondance, il avait résolu deux choses: en modifier le plan pour le rendre plus technique et en déterminer

l'application aux temps modernes. Ce ne sont plus les *soirées* avec leurs contours un peu vagues et leurs digressions merveilleuses; ce n'est plus le *Discours*, trop exclusivement historique, ce n'est pas la *Cité de Dieu* avec le détail qui en fait une Encyclopédie; c'est un traité, dogmatique, dans la première partie, moral, politique et historique, dans la seconde. La première partie expose la constitution de l'Eglise comme établissement du royaume de Dieu sur la terre, embrassant dans son cadre la propriété, la famille, la société civile et politique et couronnant le tout par l'autorité de la révélation et le ministère du sacerdoce; la seconde présente l'espèce humaine dans son évolution à travers les âges, ses mouvements alternatifs de soumission, de dissidences, de rapprochements, d'opposition ou de révolte contre l'autorité de Dieu. L'enseignement général qui en ressort, c'est que, pour assortir la terre au ciel et pour assurer la souveraineté de Dieu, il faut que le Code pénal de la Providence, par des courbes restreintes, ramène l'humanité au service volontaire et méritoire de la divinité. Pour motiver cette conclusion, l'auteur sonde, d'une main hardie, les plaies de son siècle, en s'inspirant des décrétales des Pontifes Romains. Le plan de l'ouvrage est d'une logique rigoureuse; le style a la chaleur de la jeunesse et un peu son exubérance; c'est la manière abondante d'un écrivain novice, que l'âge saura mûrir. Mais le fond est solide. La nouveauté et l'actualité de l'ouvrage, la jeunesse de l'auteur le firent lire avec empressement; l'édition s'épuisa vite. Le cardinal Gousset, l'évêque de Poitiers, Pie, Louis Veuillot l'avaient trouvé écrit d'un point de vue juste et élevé; Montalembert lui avait reproché son manque de libéralisme: Cette divergence d'appréciation donne le vrai sens du *Gouvernement temporel*. C'est un livre intransigeant, radical, qui tranche avec force, parfois avec éloquence. C'est d'ailleurs un sujet qui appartient aux grandes traditions: les perturbations graves des temps actuels lui assurent le même intérêt que les invasions des barbares offrirent à la *Cité de Dieu*.

Le second ouvrage de l'auteur est intitulé: *Du mystère de la souffrance comme mystère de la vie, expliqué par le Christianisme*, 1 vol. in-12. Le *Gouvernement temporel* avait été un livre de dogme; le *Mystère de la souffrance* est un livre de

morale. Dans le premier, l'auteur, pour inculquer de solides convictions, s'adressait à l'intelligence; dans le second, il s'adressait au cœur, plus pour lui intimer des lois que pour lui offrir des conseils. Le fait, la cause, les effets, les consolations de la souffrance: tel est le plan du volume. Question d'une actualité éternelle: Tertullien, Innocent III, l'Imitation de Jésus-Christ, Bellarmin, saint François de Sales, l'avaient traitée autrement avec toutes les lumières de la foi et toutes les flammes de la grâce. Beaucoup d'autres, touchés des malheurs du temps, sont revenus avec insistance sur ce problème, si terriblement actuel. Deux choses recommandent ce petit livre: la solidité des doctrines et l'exécution réelle d'une douleur vécue. Un condisciple venait de mourir; sous l'impression de la mort d'un condisciple aimé, l'auteur écrit pour consoler son inconsolable mère et, pour mieux vaincre la douleur, il la crucifie sur son Calvaire.

Après le dogme et la morale, l'auteur venait aux questions sociales et politiques; ce fut l'objet de deux volumes in-12: l'un sur les *formes* de gouvernement est intitulé: *La République et les Bourbons*, représentants traditionnels de la royauté; l'autre sur le *fond nécessaire* de la politique active, est intitulé: *Henri V, l'Eglise et la Révolution*. Pour élucider ces deux problèmes, l'écrivain se met en présence du grand duel entre la Révolution et l'Eglise, duel trois fois séculaire, dont il expose l'antagonisme et les vicissitudes d'après les grands auteurs catholiques. Ce point devra dominer et effacer tous les autres; si l'on veut voir clair aux choses présentes, il faut nécessairement l'adopter. A ce prix, grâce aux enseignements de la religion catholique, vous pénétrez le sens des choses, la conduite des hommes et la morale de l'histoire.

Dès lors, le jeune curé est l'homme de la Contre-Révolution; pour le salut de la France et de l'Europe, il invoque un Charlemagne, qui ramène les peuples aux lois de l'Évangile et à la royauté de Jésus-Christ. Les honnêtes gens croient ce retour impossible; il faut en conclure que les gouvernements ne trouveront pas de sitôt les conditions de la durée et les grâces de la paix. Quant à la canaille, libérale ou socialiste, elle crie aux impossibilités et aux chimères; mais là seulement est le secret de l'avenir, s'il y en a un, et rien n'est

plus élémentaire que de le comprendre. Le premier livre de salut social, c'est le catéchisme.

Après la publication de ces cinq volumes, l'auteur, pour suivre son plan, se proposait, en curé soucieux du bien de ses ouailles, d'écrire, en vingt volumes, une *Encyclopédie rurale*; il ne publia que le livre de *l'Education des enfants à la maison paternelle*; il en avait composé deux autres, lorsqu'il se décida à changer, non de plan, mais d'objectif. Le cardinal Donnet, qui suivait de l'œil les ouvrages du curé de Louze, après lecture de *l'Education*, lui écrivit : Cet opuscule est très bien fait et révèle un homme de grand talent. Mais votre vocation, réelle et bienfaisante, n'est pas d'écrire pour le peuple; vous êtes appelé à l'enseignement des classes les plus élevées, par des ouvrages de haute doctrine. Croyez-moi, ceignez vos reins et entrez dans l'arène des grands combats. — Ces conseils sont faciles à donner, plus difficiles à suivre. — Pour les suivre dans la mesure de ses ressources et de ses forces, le curé de Louze s'attela à trois œuvres connexes qu'il poursuivit simultanément, avec les encouragements de l'éditeur Louis Vivès : 1^o une deuxième édition des *Œuvres complètes* de Bellarmin; 2^o une révision de Rohrbacher; 3^o *Histoire apologétique de la Papauté*.

Les œuvres de Bellarmin avaient été proscrites en France depuis trois siècles; pour aider, en France, à la résurrection des doctrines romaines, il fallait leur donner, au foyer même du gallicanisme, les honneurs d'une splendide édition. Le grand éditeur, Louis Vivès, qui, par la reproduction de la tradition catholique en France, avait pris, après la *Patrologie* de Migne, pour sa part, la collection des maîtres de la théologie, accepta pour Bellarmin, les instances du curé de Louze et le chargea des soins de l'édition. Cette édition fut faite d'après les éditions de Venise, de Lyon et de Naples, en 12 volumes in-4^o; elle était augmentée de quelques opuscules inédits et de notes sur les points d'histoire qu'agitait le Concile du Vatican : les cinq parties du monde s'en disputèrent les volumes; l'édition fut vite épuisée et fait prime aujourd'hui du double. Désormais, il y aurait lieu d'en faire une nouvelle édition. Bellarmin est le théologien en quelque sorte officiel de l'Eglise romaine; il est toujours l'arsenal et le rempart armé contre le protestantisme. Cette édition s'augmente-

rait nécessairement des discours découverts à Vienne, par le P. Ortrov, bollandiste, et des travaux inédits restés en possession des Jésuites. Le vœu que nous formons pour Bellarmin, peut s'émètre heureusement pour beaucoup d'autres, notamment pour les actes des conciles et les œuvres des Pères de l'Eglise. Notre siècle qui a fait de si grands progrès par les collections d'archives, par la paléographie et la philologie, peut, mieux que les siècles précédents, publier des éditions parfaites, autant que cela peut se dire d'une œuvre de main d'homme.

L'Histoire universelle de l'Eglise catholique, par l'abbé Rohrbacher, avait eu trois éditions chez les frères Gaume, avant de tomber dans le domaine public. Alors on comprit la nécessité de la revoir d'après les travaux de la commission de Nancy, dont le rapporteur avait été l'abbé Gridel; les frères Bordes en chargèrent le curé de Louze, mais ne purent continuer la publication, qui échut à Vivès. Ce qui caractérise cette révision, c'est : 1° une biographie, suffisamment détaillée, de Rohrbacher, une page d'histoire contemporaine où l'auteur paraît dans la rusticité caustique de sa personne, mais avec toutes les ressources du savoir et dans la splendeur de ses œuvres; 2° des considérations générales, assez étendues, sur l'étude et sur l'enseignement de l'histoire ecclésiastique; 3° des notes marginales, traduites, pour les premiers volumes, de l'édition allemande, par l'abbé Belet; 4° cent trente dissertations, sur des points obscurs ou controversés d'histoire, spécialement sur les vieilles objections du gallicanisme, dont la querelle est vidée à fond et pour n'y plus revenir; 5° une continuation en deux volumes pour les pontificats de Pie IX et de Léon XIII; 6° une table qui constitue un excellent dictionnaire d'histoire ecclésiastique. Cette révision a eu un grand succès; il s'en est fait cinq éditions, et il s'en prépare un nouveau complément.

L'Histoire apologétique de la Papauté, en 7 vol. in-8°, est une création personnelle du curé de Louze, qui avait réuni, sur ce seul point d'histoire, toute une bibliothèque; elle forme le pendant de *L'Histoire dogmatique du Saint-Siège*, par Sommier, qui fut fait évêque par le Pape, jaloux de lui témoigner la reconnaissance de l'Eglise romaine, pour sa science et sa bravoure à combattre le gallicanisme. Des apologues de la pa-

pauté, il n'en manquait pas ; mais elles étaient toutes sur un plan théologique, ou en manière de réfutation de tel ou tel ouvrage, et d'ailleurs très incomplètes. L'originalité de l'humble émule des Zaccharia et des Bianchi, fut de transporter à l'histoire la science de ces dissertations et de l'étendre à tous les siècles. Le premier volume de cet ouvrage est consacré aux *Origines* de la puissance pontificale ; il va de saint Pierre au Concile de Nicée ; le second traite des *manifestations* diverses de la principauté pontificale, depuis les persécutions jusqu'à saint Grégoire le Grand ; le troisième, des rapports des Papes avec les Eglises d'Orient ; le quatrième est consacré à la constitution pontificale du moyen âge et à l'ordre surnaturel de la chrétienté ; le cinquième, à la défense des papes du moyen âge, depuis Gerbert, jusqu'à Alexandre VI ; le sixième aux rapports du Saint-Siège avec la France, pendant les grandes querelles du gallicanisme ; le septième, aux papes des temps modernes, depuis Léon X jusqu'à Pie IX. Toutes les objections élevées contre le Saint-Siège, depuis Celse jusqu'à Doellinger, sont ici, debout ou plutôt abattues par la science aux pieds du lecteur. Toutefois ce n'est ici que l'histoire *apologétique* et pas encore l'histoire *pragmatique* de la Chaire du Prince des Apôtres. Dans ces limites, toutefois, elle présente une Somme historique de la papauté, et si par son cadre, par son étendue, elle sort des traditions communes en les surpassant, elle n'offre que mieux au lecteur, le spectacle magnifique d'une vertu divine aux prises avec toutes les puissances de l'enfer.

Après ces trois œuvres, le curé de Louze écrivit l'*Histoire du cardinal Gousset*, archevêque de Reims, le rénovateur de la théologie catholique en France ; et l'*Histoire de saint Camille de Lellis*, fondateur de l'ordre des ministres des infirmes. Ensuite, il entreprit, avec Carnandet, la publication en cent volumes, des *Actes des Saints* d'après les Bollandistes, Mabillon et autres hagiographes. L'ouvrage inauguré sur de trop vastes bases et étendu à de trop vastes limites, ne put se continuer : il n'est complet que pour la collection des Martyrologes. L'idée n'en est pas moins heureuse : nous la signalons dans l'espoir que Dieu suscitera, un jour, quelques vaillantes mains pour l'accomplir. Le succès toutefois, exige une meilleure entente. Les *Acta sanctorum* en latin offrent une

œuvre un peu confuse, mais de la plus haute science : elle reste l'apanage exclusif des esprits assez forts pour lire couramment le latin. Les *Actes des Saints* en français, ne doivent s'embarrasser ni des dissertations savantes, des *appareats* des Bollandistes ; ni des cinq ou six vies sur le même saint. En se dégageant de toutes les appartenances et hors-d'œuvre, il faut donner sur chaque saint une seule vie, savante dans sa texture, pas trop noyée dans les détails, mais appliquée à mettre en relief le caractère surnaturel et les œuvres propres de chaque saint. A ce prix, ce sera une œuvre excellente, de haute utilité, et qui peut se commencer dès qu'il se trouvera des ouvriers à pied d'œuvre.

Quand les *Actes des Saints* succombèrent, Darras venait de mourir. Vivès avait promis aux souscripteurs du grand Darras, que l'ouvrage ne dépasserait pas 20 volumes ; Darras mourant avait atteint 25 volumes et n'arrivait qu'à saint Bernard. Terrible était la perplexité de l'éditeur : laisser l'ouvrage en routé, c'était un désastre et une honte ; le continuer, mais comment et par qui ? Le continuer comme il était commencé en acceptant la controverse et en citant les textes originaux, il fallait, suivant le développement plus grand à donner aux temps modernes, de 70 à 100 volumes. Par qui ? un ouvrage aussi étendu dépassait les forces humaines ; de plus, un prêtre qui connaît à fond l'histoire de l'Eglise est un oiseau rare. Le mieux peut-être eût été de confier l'œuvre à une congrégation ; mais c'était se jeter dans une fourmilière, peut-être dans un guêpier, et Vivès ne s'en souciait pas : il aimait à avoir un répondant. Le prêtre qui avait ses préférences n'accepta pas l'héritage ; à côté du tombeau de Darras, mettre le sien, ne peut pas être du goût de tout le monde. Alors Vivès s'adressa à son compatriote, l'abbé Bareille, traducteur couronné de saint Jean Chrysostome, historien de saint Thomas d'Aquin. Bareille était homme de talent et de savoir ; surtout il était laborieux, mais il ignorait le détail de l'histoire. Bareille publia sept volumes, lentement, plutôt en se bornant à moderniser la défroque de Fleury. A chaque volume, s'élevaient des récriminations ; au septième, ce fut un *tolle* général. Alors Vivès revint au curé de Louze, qu'une espèce de plébiscite du clergé français lui désignait comme seul capable d'achever sérieusement ce grand ou-

vrage. Réflexion faite, le curé de Louze accepta la succession, mais sous condition que l'on supprimerait la citation et la controverse, et que, de Luther à Pie IX, il ne faudrait plus que huit volumes. Quarante volumes pour le tout, c'était un chiffre suffisant et même déjà énorme, mais travail d'autant plus difficile qu'on le restreignait davantage. Enfin le curé de Louze, partant de Luther, mena, en deux ans, l'histoire de l'Eglise jusqu'à la mort de Grégoire XVI. Nous n'ajoutons pas : *A domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris*. Mais il est certain que ce travail ne s'effectua pas sans difficultés et sans une application dont il serait difficile de donner l'idée. — Depuis, l'ouvrage a été augmenté de quatre volumes sur Pie IX et sur Léon XIII.

La meilleure épreuve des livres, c'est leur emploi. La grande histoire de Darras, tirée à douze mille exemplaires par volume, avait eu plus que du succès : c'était un événement. Louis Veillot, Ségur, Léon Aubineau, Jules Morel et beaucoup d'autres, la célébraient à qui mieux mieux. La mort de Darras avait été un deuil public ; la suite de Bareille n'avait pas continué le concert. La portion afférente au curé de Louze, forte de dix volumes, fut soumise aux mêmes épreuves contradictoires. A la lecture dans les réfectoires des séminaires, à l'examen dans les congrégations religieuses, le travail fut reconnu fort exact en tous points, solidement appuyé, en harmonie suffisamment visible avec les grandeurs de la tâche. Vingt ans d'usage n'amenèrent que deux objections : l'une des Jésuites, sur la conduite de leur frère, qui avait fait mettre en prison saint Joseph Calasanz ; l'autre, des Sulpiciens, les Jésuites du gallicanisme, sur le jugement improbatif porté contre leur petite compagnie. La première objection fut tranchée par une brochure du directeur de l'œuvre de la jeunesse de Marseille, Timon-David, qui prouva, par des textes décisifs, le bien fondé de l'historien ; l'autre, portée maladroitement en cour de Rome, comme si c'était un crime de juger l'ancienne forteresse des aberrations françaises, fut l'objet de débats contradictoires. Le Pape avait donné un bref, préparé par Guillaume Bocali, commensal hebdomadaire de la Procure des Sulpiciens à Rome. Quand il fallut venir à l'exécution du bref, le terrain se déroba et tous les cris des adversaires durent tomber devant l'évidence des preuves.

Une note finale du tome XL de l'histoire et un opuscule intitulé : *Principes et conduite de Saint-Sulpice*, prouvèrent, comme l'avait fait déjà le docteur Bouix, dans son traité *De Papâ* : Que les Sulpiciens, depuis Tronson, avaient rendu possible, par leur absence, l'enregistrement en Sorbonne de la Déclaration de 1682, et, pendant près de deux siècles, en avaient distillé le poison. En 1867, Bouix disait encore : *Et etiam nunc infundunt*. Le jugement à intervenir n'était pas difficile pour la bonne foi ; mais l'esprit de corps et les passions individuelles, au lieu d'éclairer le débat, le compliquaient, surtout à Rome, où l'on espère toujours prévaloir par les influences. D'un côté, le cardinal Richard, Maurice d'Hulst et le supérieur de la petite société, Icard, ne parlaient de rien moins que d'écraser l'auteur d'un pareil scandale. Ecraser, c'est bientôt dit ; mais cela signifiait que l'auteur supprimerait, *propria manu*, les dix pages consacrées par lui à Saint-Sulpice ; qu'il remplacerait ces dix pages par autant de pages prises dans l'Histoire de Blanc ; que l'auteur supprimerait sa *Note finale* et son opuscule de *Principes et conduite* ; qu'il remanierait ses tables, publierait le bref et supporterait tous les frais. L'auteur se récriait contre l'énormité inouïe de ses exigences et ajoutait qu'en les supposant, il n'avait plus besoin de publier le bref du Pape. Par aventure, le curé de Louze était vicaire général d'Amiens, et l'évêque d'Amiens, Mgr Jacquenet, dont il avait été le truchement, avait, dans ses archives, dix volumes de notes sur, pour ou contre Saint-Sulpice. L'évêque d'Amiens partit pour Rome, déduisit ses preuves, énonça les faits, produisit des textes. Tant et si bien que le 16 décembre 1886 arrivait, au presbytère de Louze, une lettre du cardinal Jacobini portant que le Saint-Siège demandait à l'auteur la simple publication du bref pontifical, mais n'exigeait de lui rien de plus. L'Histoire de l'Eglise, l'estée du bref de Léon XIII qui loue les vertus de Saint-Sulpice — à quoi n'avait pas contredit l'historien — est restée intacte, dans son texte, par décision même du Saint-Siège ; elle offre des vérités qu'on ne peut que constater sérieusement. Au cas où quelque autre point serait contesté, tant que vivra l'auteur, il est probable qu'il saura se défendre.

Si l'on veut apprécier l'ensemble des travaux du curé de

Louze, il faut ouvrir ici une parenthèse pour parler de sa participation au journalisme quotidien et aux publications des Revues. La presse est aujourd'hui la première puissance de l'opinion et l'opinion est la reine du monde. Qui a la presse a tout, disait Crémieux. Personne n'en était plus convaincu que le curé de Louze, qui avait débuté, à vingt ans, au service de l'*Union de la Haute-Marne* et y travailla vingt ans. Entre temps, il avait fondé la *Semaine religieuse* de Langres et collaboré pendant cinq ans à la rédaction du *Rosier de Marie* et de l'*Echo de Rome*. Alors il était inscrit parmi les collaborateurs de la *Revue du Monde catholique* dont il est aujourd'hui le rédacteur en chef, mais qu'il quitta momentanément pour servir, pendant dix ans, la *Semaine du clergé* et, pendant dix autres années, les *Annales de philosophie* et la *Correspondance catholique* de Bruxelles. Des *a parte* nous le montrent à la *Revue du mouvement catholique* de Paris et de Trois-Rivières, à la *Bibliographie catholique* de Guérin, aux *Annales* de Chantrel, à la *Vérité* de Québec, à l'*Etendard* de Montréal, à l'*Oiseau mouche* de Chicoutimi, au *Bulletin du bibliophile* de Techner. Les trente volumes des *Annales*, les vingt volumes de la *Semaine*, autant de volumes de la *Revue du Monde catholique* émanent de sa direction. Nous n'avons pas à apprécier; il suffit de constater ce total de labeurs effectifs, qui tous exigent un esprit appliqué et une main toujours active. C'est au moins la marque d'une vie fidèle au travail, qui se consacre, avec un parfait désintéressement, au service de la vérité. Tous ces travaux, sauf la collaboration à la *Semaine* de Vivès, n'ont jamais rapporté un sou à l'auteur. C'est une de ses maximes que la plume ne porte pas de livrée et qu'elle se bat d'autant plus bravement qu'elle ne touche pas de prix.

Nous nous bornons à mentionner un certain nombre de petits opuscules, nés plus ou moins des circonstances. Sans vouloir être complet, nous citons : un discours sur le *réalisme* dans la littérature, un petit volume sur la *mission* de la bourgeoisie française, d'autres sur Dieu et la *religion*, sur la *vie réelle* dans les forges de la Haute-Marne, sur la *situation* des instituteurs primaires, sur l'Église et les journaux *impies*, sur le clergé de France et la *philosophie*, sur la *restauration* de la musique *religieuse*, sur la *liberté* de l'enseignement su-

périeur, sur le *devoir* dans les épreuves de l'Eglise et de la France, sur le protestantisme devant le *peuple* français, sur la libre pensée et les *superstitions*, sur les conditions de *paix* entre l'Eglise et la République, sur l'Exposition *régionale* de Chaumont, la *légitimité* de la IV^e dynastie, l'examen des Evangiles de Lasserre, la critique de la vie du cardinal Mathieu, la *probité* en histoire, des *devoirs* et des *droits de l'histoire* contemporaine, *notion* et *organisation* du IV^e Etat, *Présent* et *avenir* de la démocratie, Petite grammaire allemande.

La biographie contemporaine doit, au curé de Louze, les vies du cardinal de la Luzerne et de ses successeurs, l'histoire de Mgr Parisis, la vie et les œuvres de Mgr Darboy, la vie de Mgr Jacquenet, la vie du P. Hilaire de Paris, de l'abbé Aubert, doyen de Saint-Dizier, de Léon Moynet, statuaire en terre cuite, de Jean Carnandet et de Jules Tardivel, publiciste, de l'éditeur Victor Palmé, du chanoine Thiébaud, de l'ornithologiste Lescuyer et de Philippe Lebon d'Humbersin, l'inventeur du gaz d'éclairage, des notices sur le clergé contemporain, spécialement sur les prêtres et les laïques de la Haute-Marne, contemporains de l'auteur.

L'histoire locale de la Haute-Marne lui doit encore les histoires de Louze et de Riaucourt, l'Eglise et les Monuments d'Eurville, le Pèlerinage de Blécourt, les Moines du Der, le Cartulaire de Riaucourt, le Pèlerinage de Méchineix. Nous mentionnons pour mémoire l'Œuvre de saint Bernard, Un rapport pour la construction d'un chemin de fer et un discours de sacre épiscopal sur les grandeurs de l'épiscopat.

Maintenant, nous sommes en 1878 : Gambetta, dans le discours de Romans, vient d'édicter le décret de persécution et de suppression de l'Eglise catholique en France. Le curé de Louze a longuement étudié l'histoire de l'Eglise; il a puisé dans cette étude patiente, l'esprit de foi perspicace et la résolution courageuse qu'inspire naturellement l'étude de cette histoire. La persécution ne doit donc pas autrement l'intimider : il sait les profits que l'Eglise en tire; il espère que des Justin, des Tertullien, des Arnobe, des Lactance vont voler au combat, pour Dieu et pour la patrie, avec la science des docteurs et l'intrépidité des martyrs.

Justin Fèvre attendit douze ans le cri de guerre. Mais plus se poursuivait le programme de persécution, plus s'entas-

saient les ruines et plus se rétrécissait l'arène des combats. En 1890, il était visible que l'épiscopat, faiblissant de plus en plus par l'accession de nouveaux membres, n'humilierait pas les destructeurs de nos églises. La persécution se poursuivrait jusqu'au bout, sans rencontrer l'obstacle décisif.

Alors le petit curé se décidait à assumer pour lui-même, pour lui seul, à ses risques et périls, à ses frais, la tâche qu'il voyait si lamentablement désertée. Un beau matin, il descendit dans l'arène, et, depuis quinze ans, s'il ne lui appartenait pas d'être un Godefroy de Bouillon, il a voulu être au moins le Pierre l'Ermite, l'humble solitaire qui, ne pouvant soutenir seul le grand combat pour la délivrance, voulait au moins prêcher la guerre sainte, la croisade à l'intérieur, le duel patriotique *pro aris et focis*.

Ici, ce qui doit attirer l'attention, c'est moins le dévouement personnel que le plan de campagne tracé et suivi par un seul homme, à ses frais, à ses risques et périls, au risque d'y dépenser son dernier sou, au péril d'une suppression de traitement ou d'une proscription.

Le gouvernement persécuteur se proposait, dès l'origine, comme but, la séparation de l'Eglise et de l'Etat; et il la brandissait comme une menace d'extermination et d'anéantissement. Le curé de Louze publia un premier volume sur la *Séparation de l'Eglise et de l'Etat*. Cette thèse de séparatisme, il en montra l'erreur, il en découvrit les impossibilités, il en dénonça les résultats funestes, surtout il mit en relief l'exécrable hypocrisie qui, sous ce vocable anodin et obscur, prétextant de libéralisme et de mutuelle indépendance, s'acheminait en tapinois à la destruction du christianisme.

L'Eglise attaquée n'était pas bravement et intelligemment défendue; elle était abandonnée parce que la France catholique, moulée sur les us et coutumes du particularisme national, sous la protection compromettante du Concordat et des Articles organiques, n'était pas couverte par les remparts du droit canon. Notre curé écrivit et publia un volume patiemment étudié et sagement établi, sur la *Restauration du droit canonique en France*, opuscule qu'Emile Ollivier qualifia d'*excellent*, et dont cet homme d'Etat promit de suivre les indications ou plutôt de défendre les thèses.

Le gouvernement persécuteur poursuivait le dessein, ourdi

depuis trois siècles, de voler le temporel du culte et de détruire la situation matérielle du clergé. Notre curé publia un traité de la *propriété ecclésiastique*, traité dont la *Revista popular* de Barcelone mit en relief le grand sens et la merveilleuse opportunité.

Le gouvernement persécuteur, après avoir incaméré les Fabriques paroissiales, mettait la main sur leur budget, même sur les offrandes volontaires, même sur le sou de pèche que chaque fidèle donne pour l'entretien de son culte. Notre curé, dans un nouvel opuscule, arbora fièrement le drapeau de *résistance à la persécution*. Résistance obligatoire en conscience, seule ressource désormais pour l'avenir, dût-on aller jusqu'à l'effusion du sang.

On répandait le bruit, en France, que le Pape n'admettait pas les controverses publiques, qu'il conseillait le croisement des bras et, pour désarmer le persécuteur, le silence des victimes. C'était un prétexte absurde, manque de cœur et de courage. Notre curé publia, contre un mot d'ordre frauduleux, un cinquième opuscule. Et, pour que personne ne pût prétexter d'ignorance ou de mauvais vouloir, l'opuscule sur la *Défense de l'Eglise* fut adressé, en forme de lettre, au cardinal Ferrata, nonce apostolique.

Enfin, comme les catholiques de France, en négligeant la défense de l'Eglise, devenaient des *libellatiques* et des *tombés*, le curé de Louze écrivit un sixième opuscule sur les *Devoirs des chrétiens pendant la persécution*. C'est la vieille thèse des Justin, des Cyprien, des Tertullien, qui sort du Tombeau, après dix-sept siècles, pour électriser les mollusques catholiques de France.

Le Pape Léon XIII publiait alors ces encycliques merveilleuses où, au milieu de circonlocutions oratoires et d'élégances latines, il distinguait entre la constitution et les lois organiques, prêchait le ralliement à la république et la résistance aux lois anti-chrétiennes. Cette thèse était juste; elle fut suivie en France en deux sens contraires : par l'exagération du ralliement et la suppression à peu près de tout combat. Notre curé, pour réagir contre ces deux funestes aberrations et augmenter la force de ses écrits, usa de son droit de citoyen et brigua, trois fois, un mandat parlementaire. En homme intelligent, il ne pouvait guère se promettre le succès; mais

soldat déterminé, il pouvait espérer des retours d'opinion, des sautes de vent, et donner, dans les réunions publiques, des conférences, et, par impossible, à la tribune, un plus grand crédit à la cause de l'Eglise. Alors, pour légitimer cette initiative, il écrivit et publia deux brochures : l'une sur la *Consigne du Pape*, l'autre *Après ma candidature*, brochures qu'il fit distribuer dans tout le diocèse et qui obtinrent, il en eut la preuve, un universel succès, sauf à Langres.

A Langres, à cette heure si menaçante, si terrible, quand ce prêtre se dévouait avec autant de force d'esprit que de résolution à la défense de l'Eglise, il se trouva un prêtre masqué d'anonyme, pour condenser, en huit colonnes de journal, contre le curé de Louze, tous les potins absurdes, toutes les insinuations venimeuses qui pouvaient, en déshonorant sa personne, tuer son crédit. « L'homme qui raisonne ne manque à personne; la seule vengeance à tirer de lui, c'est de raisonner contre lui et mieux que lui, » a dit M. de Maistre. Personne ne pouvait attaquer le curé de Louze, ni à Langres, ni dans le diocèse, en signant de son nom et en montrant son visage, ou, s'il était attaqué, on ne savait que trop qu'il saurait victorieusement se défendre. Alors les trois ou quatre libéraux de Langres, des prêtres qui se donnaient plus d'importance qu'ils n'en auront jamais, — même en devenant des importances, — imaginèrent un biais perfide et lâche; ils fabriquèrent entre eux le *casier ecclésiastique de M. l'abbé Fèvre*; un journal de Saint-Dizier le répandit dans le diocèse à 50.000 exemplaires.

Tout homme est plus ou moins imparfait; il n'y a aucun homme, aucun prêtre même, qui ne paie, à l'humaine faiblesse, un tribut quelconque. Ne voir, dans un homme, que sa misère, c'est un point de vue faux; arguer contre un prêtre de ses misères, sans aucun égard pour ses mérites, c'est une iniquité violente et absurde, qui ne demande pas de dénonciation. Mais après cinquante ans d'une vie exemplairement laborieuse, après quarante-deux ans d'un ministère certainement louable, dans la même paroisse; quand il n'a pas été élevé contre ce prêtre ni objection ni critique; quand il a été, au contraire, examinateur des conférences diocésaines, trois fois notaire synodal, vicaire général de Gap et d'Amiens, protonotaire apostolique, le frapper d'une peine très

grande, sans se préoccuper ni des principes, ni des formes de justice, cela incline naturellement à supposer que le proscrit est coupable de quelque grand crime secret, et qu'au prescripteur incombe la flétrissure du crime.

Déchirer les toiles d'araignées ourdies dans le *casier ecclésiastique* publié par la *Liberté* de Saint-Dizier et répandu à profusion dans le diocèse, ce n'était, pour un esprit clairvoyant et ferme, qu'un jeu. Cette réponse paraissait huit jours après dans le journal; mais elle était tirée à 400 exemplaires, tandis que l'accusation l'avait été à 50.000. De cette différence entre la diffusion et l'accusation de la défense, résultait clairement, dans deux arrondissements sur trois, une diffamation que rien n'avait pu contredire. On pouvait rester calme devant ce triomphe relatif de l'iniquité; les morsures de la calomnie sont impuissantes contre les situations bien établies et excitent un mépris qui suffit à leur châtement. On pouvait craindre aussi que cette diffamation non réfutée ne vînt servir d'appoint à ce fameux anticléricalisme, qui, depuis vingt-sept ans, constitue, pour tous les méfaits et tous les forfaits, un bill d'amnistie. Le curé de Louze se décida donc à répondre à toutes ces accusations. Ce fut l'objet d'une nouvelle brochure, où résumant la *Consigne du Pape* et *Après ma candidature*, il reprenait, en sous-œuvre, la guerre faite à l'Eglise en France, constatait les progrès de la guerre à l'Eglise, et de la Révolution, et proposait pour l'Eglise, une prise d'armes, un branle-bas, non seulement sur le terrain politique, mais sur le terrain religieux et jusque dans le sanctuaire. Quand une révolution et une guerre visent à la déchristianisation de la France, à la destruction de l'Eglise en France, il n'y a plus en France, toute affaire cessante, d'autre résolution à prendre que de se lever et de combattre. Ce n'est pas faire de la politique que de revendiquer les droits de l'Eglise, du Pape, de Jésus-Christ et de Dieu lui-même; ou si c'est une politique qui attire des sévices contre les personnes, il faut savoir les braver, dût-on mourir.

Nous cherchons vainement, depuis douze ans, ce qu'on peut répondre à cette argumentation : elle était juste alors; elle a été trop justifiée depuis; et si nous pouvons, en nous honorant de nos efforts, regretter une chose, c'est de n'avoir pas crié cent fois plus fort. Mais nous n'ignorions pas alors que, de-

puis deux ans, le gouvernement demandait à l'évêque notre destitution. Sur ces informations, nous avons fait imprimer notre casier en forme d'*appel au Saint-Siège*. Nous en avons envoyé vingt ou trente exemplaires à Rome, et remis en France, sous la cause d'un secret absolu, quatre exemplaires, aux amis du premier degré qui nous avaient assisté dans la préparation de ce mémoire. Le surplus du tirage, environ 400 exemplaires, étaient enfermés dans deux caisses de bois blanc, placées dans notre garde-robe, et si quelques personnes en soupçonnaient l'existence, personne, dans notre diocèse n'en avait vu un seul exemplaire, notre quartenaire ayant tenu sous clef le seul exemplaire qu'il avait reçu en remerciement, plus qu'en confiance.

Nous avons poussé plus loin le scrupule. Nous avons envoyé notre épreuve à un conseiller de la congrégation des évêques et réguliers. Ce conseiller, qui est pour nous, un ami inconnu, avait révisé notre opusculé, et, par ses observations, en avait détaché tout ce qui ne venait pas strictement *ad rem*. Naturellement, nous n'en avons pas fait secret à la Nonciature, qui en avait reçu plusieurs exemplaires, et bien au courant des énormités qui se perpétuaient à Langres, le nonce et son auditeur ne nous avaient fait que le plus sympathique accueil. Ce même accueil se continue sous deux autres nonces qui nous promettaient une réparation suffisante. Et nous ne croyons pas que, depuis le nonce Meglià, jusqu'au nonce Lorenzelli, aucun nonce, aucun auditeur, aucun secrétaire de Nonciature, toujours immédiatement gratifié d'un exemplaire de nos publications, en ait témoigné autre chose que de l'estime, et gardé, de l'auteur, autre chose qu'un bon souvenir.

A cette date, sous un évêque dépourvu et impuissant, l'administration du diocèse était livrée, depuis 1890, à un jeune Alsacien, qui devait devenir, dix ans plus tard, évêque avec l'appui du gouvernement persécuteur et des francs-maçons en crédit. Ce prêtre, venu dans le diocèse à trente ans, comme secrétaire particulier de l'évêque Larue, s'était nommé d'abord aumônier d'une maison religieuse et chanoine titulaire, puis s'était fait nommer protonotaire et vicaire général; il administrait le diocèse au mieux de ses propres intérêts et au profit éventuel de son ambition. Le diocèse de Lan-

gres avait été jusque-là, depuis 1824, par le fait de ses évêques, surtout de Mgr Parisis, un diocèse modèle; il n'y avait pas de lacune sur son ministère, ni de tache sur son histoire. L'un des premiers dans la répudiation des doctrines gallicanes et l'un des plus intègres dans le retour aux doctrines romaines, il avait eu un souci particulier de la science ecclésiastique et de la revendication des droits de l'Eglise contre les empiètements d'un gouvernement qui, sous prétexte de repousser la tyrannie de l'Eglise, lui déniait l'exercice de ses droits; il avait créé au gouvernement, plus d'un embarras. Dans ces conjonctures toutefois, il s'était glissé, dans un clergé unanimement ultramontain, quelques jeunes prêtres catholiques libéraux; ils étaient tels, moins par le talent que par défaut de vertu; ils formaient entre eux la société : Ote-toi de là que je m'y mette. Pour parvenir, il fallait écarter les obstacles. Déjà le chancelier de l'évêché avait été éconduit après vingt-cinq ans de bons et loyaux services; déjà, le supérieur du grand séminaire, en fonctions depuis vingt-huit ans, avait été expulsé pour un prétexte semblable. Le curé de Louze n'était pas le dernier dont on pût craindre le coup de langue ou le coup de plume. Lui-même, d'ailleurs, par dévouement à l'Eglise et à son pays, avait contrarié, par ses écrits et par ses actes, ces intrigues du libéralisme aveugle, au service d'un gouvernement persécuteur. De sa plume il avait cru pouvoir écrire à l'évêque que l'appel d'un jeune étranger, à peine français, aux fonctions de vicaire général était contraire aux traditions, outrageant pour le diocèse qui comptait des prêtres plus âgés, plus capables et plus dignes, et compromettant pour l'avenir si menacé depuis le discours de Romans. Six ans plus tard, il avait écrit à la femme du Président de la République, une lettre pour lui représenter le danger que ferait courir à la France la nomination de mauvais évêques, et pour la prier d'intervenir, comme autrefois les reines de France, pour conjurer un si grand malheur. L'épouse du président Faure, vu l'importance de ces recommandations, avait transmis la lettre du curé de Louze au ministère des cultes, dans l'espèce à Dumay, ami intime de Langres, qui s'empessa de lui transmettre la lettre de Mgr Fèvre.

L'administration diocésaine ne connaissait pas la réponse

du curé de Louze aux imprudentes accusations du Casier, mais elle n'en ignorait pas l'existence. Par suggestion ou de son propre mouvement, dans un temps où il y a des vocations pour toutes les ignominies, un curé s'ingénia à lui procurer ce document. Le bon apôtre s'en vint au presbytère de Louze, vola un exemplaire du volume et envoya cet exemplaire volé à Langres. L'arrivée du volume coïncidant avec l'arrivée de la lettre expédiée du ministère des cultes, fournit l'occasion officielle d'un coup de force, qui ne laissait pas voir une vengeance privée. Une lettre de cachet, sans avis préalable, vint le 16 avril 1896, informer le vieux curé de Louze, qu'il n'était plus curé, qu'il était dépouillé du pouvoir de prêcher et d'administrer les sacrements, et qu'il ne lui restait que le droit de dire une messe basse, qui pourrait d'ailleurs lui être retiré, s'il en fournissait l'occasion ou le prétexte. Par le fait, à 68 ans, après 42 ans de ministère, il était jeté, avec ses livres, dans le fossé de la route. Et, particularité à noter, le bruit courait dans le pays que, si, dans huit jours, il n'était pas parti, il serait explusé par les gendarmes.

Le proscrit s'inclina sans murmurer. Pie IX a dit que les saints de France se couchent par terre quand il faudrait se tenir debout et qu'ils restent inertes quand il faudrait combattre. Combattre, c'est facile à dire, mais comment, et dans quelle mesure, et dans quel but? Le proscrit était d'abord malade¹ ou plutôt frappé d'énervement par l'*influenza*. De plus, il avait à exhumer les restes de sa mère et à déménager, tâche terrible à cause de sa bibliothèque de 30.000 volumes. Quant aux provisions à prendre, il n'en négligea aucune, ni à la nonciature, ni en cour de Rome. Deux mémoires d'appel furent imprimés et envoyés au cardinal secrétaire d'Etat. Sur rapport du nonce, ce cardinal répondit qu'il fallait maintenir à son poste le curé de Louze; l'administration mit de côté cette réponse. Quant aux deux mémoires, ils n'étaient que pour ordre. Le curé de Louze, pour divers motifs, ne voulait engager aucun procès long, coûteux, et inutile, pour prouver qu'il avait gardé tous ses droits à la considération. Au fond, il n'éprouvait aucun chagrin de sa disgrâce; il avait pensé déjà à prendre sa retraite, pour vaquer plus librement aux travaux d'esprit; la retraite forcée était donc une bénédic-

tion qui entraînait en cassant les vitres. C'était plutôt à l'Eglise qu'il appartenait de venger l'honneur de la prélature; mais cela était difficile sous un Pape qui s'était, le jour de son élection, engagé à ne jamais donner tort aux évêques.

Le point capital, pour un homme de doctrine, n'était pas de faire du bruit; mais, en présence du mal, dont ce coup de force était la preuve, et des désastres qu'il devait craindre, le plus important c'était de dénoncer la gangrène qui envahissait l'Eglise et d'y mettre le feu pour la guérir. Le proscrit se souvint d'Ajax luttant avec un tronçon d'épée; il brandit sa petite plume, et, seul, vieux, malade, sans ressources, il ne pensa même pas au pain des vieux jours. L'argent qui lui était revenu de la vente, aux Jésuites, de ses collections savantes; la fortune qu'il pouvait créer avec son argenterie, il l'employa à publier, pour la défense de l'Eglise en France, de nouveaux ouvrages. Des actes comme celui dont il était la victime, indiquaient un affolement de libéralisme, une démoralisation des consciences, un manque de probité et de respect du droit : autant de maux dont il fallait étudier l'embryologie. En homme qui connaît son siècle, d'un esprit ferme et pénétrant, le proscrit remonta à la cause de tous nos malheurs; il écrivit et publia l'*Histoire du catholicisme libéral*, 1 vol. in-8°, pour mettre à nu les erreurs et les perversités de cette hérésie particulière à la France. Ce libéralisme, en effet, n'a pas produit seulement les grandes catastrophes de l'histoire moderne, il a détruit les diocèses et nuí déplorablement à leur administration. De là, ces infatuations et ces excès du régime *ex informatâ conscientiâ*; de là, les disgrâces des hommes qu'on eût dû promouvoir, ou, au moins respecter, si l'on avait su les comprendre; de là, par favoritisme, l'élévation d'hommes nuls, sans valeur morale, incapables de rien faire de bon; de là, avec le temps, cet abaissement général, l'énervement des bons, l'audace des méchants, la tragique situation d'églises, qui ne pensent même plus à se sauver : *Omne caput languidum et omne cor, mœrens.*

Abstraction faite de son utilité de circonstance, l'*Histoire du catholicisme libéral* forme le complément nécessaire de toutes les histoires contemporaines de l'Eglise; c'est le doigt posé sur la plaie invétérée, cause de nos maux actuels et obstacle à la cicatrisation des blessures.

Cette dénonciation savante ne pouvait atteindre que les classes instruites ou, du moins, qui se prétendent telles. Pour piquer les masses populaires, notre curé écrivit deux autres volumes : *L'Abomination dans le lieu saint* et la *Désolation dans le sanctuaire*. Autrefois, Samson, après avoir battu les Philistins en rase campagne, avait, pour les réduire, attaché des torches à la queue des renards et incendié les moissons : le proscrit se contente de ce procédé. Dans l'*Abomination* il offre l'histoire documentée du gouvernement persécuteur : 1^o pour nommer des évêques francs-maçons ; 2^o pour terroriser le clergé de second ordre par de tels évêques et 3^o pour aboutir pratiquement à une séparation, équivalent formel du schisme : *Abomination!* Dans la *Désolation*, il dit comment doit s'entendre la corruption d'une Eglise particulière ; comment les nominations de plusieurs évêques misérables infectent la France de cette corruption ; et comment, pour réagir, il faut revenir à la puissance morale des institutions monastiques ; autrement *Désolation!* A cette date, c'est tout ce qui se pouvait dire, en deçà du scandale positif. Le surplus doit être réservé aux enquêtes d'un concile national, ou aux mémoires comme en écrivit Fénelon, pour dénoncer à Clément XI, des évêques, complices de l'hérésie et traîtres à la France. Pie X, en déposant deux évêques, a donné, à ces conclusions, une confirmation inattendue, mais éclatante. D'après les ennemis de l'Eglise eux-mêmes, le jour où Pie X deviendra maître des nominations épiscopales, il devra pour en purger la France, déposer dix ou douze évêques.

En écrivant ces choses sous l'empire de sa conviction, il est difficile de les écrire sans trouble. On a déjà vu, quatre ou cinq fois, dans l'histoire de l'Eglise, des situations semblables. Un vieux poète en parle :

*Hoc esse in fatis mitrâ male posse potiri
Tristes, si qua manet tantum fortuna, lâtrones.*

Pour se consoler, il rappelle Apollon écorchant Marsyas et croit que le Vicaire de Jésus-Christ peut en faire autant.

C'est alors que le curé proscrit devint collaborateur, puis rédacteur en chef de la *Revue du Monde catholique*. L'ardeur qui l'avait poussé à la bataille avant la proscription, ne pouvait que grandir après, à mesure que se multipliaient les su-

jets de plainte et que se fortifiaient les raisons de combat. D'abord ce furent des études sur les Ordres religieux, sur les bénédictins, les jésuites; puis des études sur la notion de l'Eglise, le protestantisme et la libre pensée. Puis descendant des hauteurs de la spéculation et des recherches de l'histoire, l'apologiste éleva la voix pour protester contre les proscriptions et la confiscation des diverses congrégations religieuses; contre la proscription et la confiscation éventuelle des biens des églises et de la liberté de leur ministère. Nous ne parlerons ici, toutefois, que des séries d'articles qui sont devenus des volumes de combat pour le temps de la persécution.

La mise en accusation du ministère est une étude de droit public sur la constitution contradictoire du gouvernement français. Le but de l'auteur est de prouver que la république n'est pas autre chose qu'un retour cynique à l'absolutisme parlementaire et au despotisme de l'ancien régime. Au lieu de tabler sur les droits de l'homme et du citoyen, droits antérieurs et supérieurs à la constitution de la société, que le gouvernement a le devoir de garantir et n'a pas le droit de violer, le ramas de francs-maçons, de juifs, de protestants, de libres penseurs et de libres faiseurs qui a mis la griffe sur la France, ne procède qu'au nom de l'absolutisme de l'Etat. En sorte que la différence entre l'ancien régime et le nouveau, ne fait que changer l'arbitraire de place; avec cette différence que la tyrannie était autrefois l'œuvre d'un homme intéressé au bien du pays, tandis qu'elle est aujourd'hui la frairie d'une bande d'exploiteurs, sans responsabilité d'aucune espèce. Par le fait, il n'y a plus en France, de liberté de foi et de conscience, de liberté de profession et d'inviolabilité du domicile, de droit d'enseigner, de droit de vivre à son gré suivant les conseils de l'Evangile. L'égalité devant l'impôt n'existe plus, le droit de propriété est atteint par des lois, la constitution de la famille est ébranlée par le divorce, l'indépendance même de la patrie est compromise par l'atteinte à l'armée. Les législateurs et les ministres ne sont que des criminels de droit commun. Si nos lois étaient faites dans les bagnes ou dans les maisons de fous, elles ne seraient pas pires; et si les ministres étaient traités selon la criminalité spécifique de leurs attentats, ils devraient, sur

la simple constatation du fait, être fusillés sans jugement. Le mieux qu'on puisse faire, c'est de les envoyer devant un comité de salut public.

Le Centenaire de Dupanloup est une protestation contre une nativité interdite par l'honnêteté publique, inconnue dans la liturgie. L'enfant d'une fille-mère ne doit pas voir sa naissance fêtée à l'Église, surtout pour célébrer l'inventeur du catholicisme libéral, doctrine fausse et funeste, vingt fois condamnée par Pie IX, et dont la préconisation amnistie tous les crimes du gouvernement. Dupanloup doit rester l'auteur condamnable et condamné du catholicisme libéral. En présence des attentats de la persécution, il faut le tenir sous la réprobation d'un silence vengeur et ne pas lui offrir les honneurs d'une canonisation sans titre.

Emile Ollivier est une étude historique sur cet homme d'État. Ollivier est aussi un libéral, mais pas comme Dupanloup. Le prêtre est un libéral *dogmatique*, le laïc est un juriconsulte qui décide sur des titres égaux et dans une hypothèse. Emile Ollivier se borne à accepter le libéralisme comme l'a accepté le Pontife, signataire du Concordat, pour défendre la liberté de l'Église. C'est au libéralisme d'Ollivier que l'Église a dû la célébration pacifique du dernier concile; le libéralisme obtus et fanatique de l'évêque n'eût abouti, s'il l'eût pu, qu'à l'empêcher. Cette différence de conduite marque la différence des doctrines. L'équité oblige de réprover l'aventureux docteur et de préconiser la sagesse de l'homme d'État.

Charles Perrin est une étude sur la vie et les œuvres du créateur de l'économie politique et chrétienne. Cette économie avait été faussée et même complètement méconnue, par l'école libérale d'Adam Smith et de Malthus, d'une part, de l'autre, par l'école socialiste de Fourier, Louis Blanc et Proudhon. L'école du laisser-faire et du laisser-penser, avec la propriété quiritaire et la productivité du capital, aboutissait à la création de grandes fortunes et à d'épouvantables misères. L'école socialiste prétendait abattre les bases éternelles de l'ordre social et créer un monde nouveau sur des théories de sectaires impuissants à régler et à dompter l'antagonisme des passions. Perrin, qui sait l'homme déchu, mais racheté, accepte les bases traditionnelles de l'ordre public,

mais leur assure comme correctifs les lois de l'Évangile, surtout le travail et le renoncement chrétien. A l'encontre des abbés démocrates, prêtres incohérents et catholiques à l'envers, le professeur belge est le législateur de l'économie sociale, conforme au christianisme.

Pie IX et Merry del Val sont deux biographies de circonstances, rattachées par l'auteur aux lignes générales de l'histoire contemporaine. Les deux volumes sur l'*Allemagne* d'aujourd'hui et de demain offrent trois études sur le catholicisme, le protestantisme et l'empire en Allemagne. Le but de l'auteur est de défendre l'Allemagne contre les séductions de la monarchie universelle; mais de lui proposer d'établir, au centre de l'Europe un empire fondé avec le rétablissement du pouvoir temporel des Papes, pour la prospérité intérieure du peuple allemand, l'honneur de l'Europe et la paix du monde. Reconnaître aujourd'hui Nabuchodonosor, serait une folie. L'honneur même des empereurs est intéressé à ce qu'ils soient les redresseurs des torts de la politique et non pas ses endosseurs. Le secret de l'avenir est partout, mais surtout à Berlin.

La *Puissance divine du sacerdoce* et *Jésus-Christ prototype de l'humanité* sont deux ouvrages connexes sur le même sujet et à contrefil du même fléau. La Révolution est l'antithèse du Christianisme; elle nie Dieu, Jésus-Christ, l'Église; elle affirme l'homme déchu, animal religieux, mais voué à la terre. En France, elle poursuit avec hypocrisie, par le crime cette œuvre scélérate de déchristianisation; mais cette révolte contre le ciel est vouée d'avance à tous les opprobres. Deux puissances doivent, par leur résistance, la briser; ces deux puissances sont Jésus-Christ et le prêtre. Le prêtre est l'homme de Dieu, chargé d'appliquer aux hommes les grâces de l'Évangile; revêtu d'un caractère sacré, de prérogatives indestructibles et incommunicables, de fonctions rigoureusement nécessaires au salut des âmes et à l'harmonie des sociétés, le prêtre ne peut ni s'effacer, ni être détruit. Jésus-Christ est le roi immortel des siècles; son empire à sa racine en Dieu et son exercice sur l'univers dans tout le cours du temps. Le passé par la promesse et l'avènement du Rédempteur; le présent par l'Église et le vicaire du Pontife Romain, l'avenir pour toutes les difficultés qui lui

incombent, tout relève de Jésus-Christ. Lui seul est le gage de tous les espoirs, le sauveur des âmes, le roi des nations. Le libéralisme et le socialisme veulent l'exterminer et le remplacer; ils ne peuvent par leurs crimes, qu'attirer ses vengeances et préparer ses triomphes. Vainqueur du judaïsme à Jérusalem, vainqueur du paganisme à Rome, vainqueur de la barbarie et du mahométisme, Jésus-Christ sera encore le vainqueur du libéralisme et du socialisme. Nos yeux verront un jour cette nouvelle victoire.

Pourquoi cette longue biographie d'un auteur? Pourquoi cet auteur a-t-il écrit d'innombrables volumes? Parce que ces volumes appartiennent à l'histoire, parce que plusieurs sont dignes d'un compte rendu; parce que d'autres touchent aux controverses du temps; parce que plusieurs sont des faits d'histoire et aident à les mieux comprendre. La leçon à tirer de cet exemple, c'est que dans la condition, même la plus modeste, on peut toujours beaucoup travailler, pourvu qu'on sache employer son temps. La vie la plus laborieuse, la plus désintéressée et même la plus méritoire, n'empêche pas les disgrâces. Les disgrâces sont l'effet des passions des hommes. Dieu les permet pour notre bien; c'est à nous d'en tirer sa bénédiction. Le chemin le plus court pour arriver à un piédestal, c'est l'échafaud. Les victimes de la fidélité aux bonnes doctrines et à la défense de l'Eglise, n'ont rien à craindre les coups de l'injustice; les plus à plaindre sont ceux qui les portent. Dieu seul est grand et bon; qu'il fasse à tous paix et miséricorde!
